



## MODE DE VIE DE L'ÉCOLE DES PERSÉIDES



Les règles de conduite soutiennent mon apprentissage du civisme et me permettent de vivre dans un climat calme et agréable. Portées par des valeurs, elles m'invitent à adopter des comportements respectueux, sécuritaires et responsables.

En ce sens, les règles de conduite me seront d'abord enseignées puis travaillées tout au long de l'année pour concrétiser ces valeurs et m'amener à m'épanouir et à devenir un meilleur citoyen.

### RESPECT

#### Je parle et j'agis avec respect envers les adultes et les élèves.

- Pour vivre des relations harmonieuses;
- Pour que tous se sentent en confiance et en sécurité;
- Pour offrir à tous un climat adapté aux activités.

### SÉCURITÉ

#### Je joue et me déplace de façon sécuritaire.

- Pour éviter les accidents et les conflits;
- Pour avoir du plaisir à jouer.

### RESPONSABILITÉ

#### Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu (voir horaire de l'école).

- Pour assurer la sécurité de tous;
- Pour contribuer au bon déroulement des activités;
- Pour favoriser ma réussite, participer activement et respecter le climat d'apprentissage des autres.

#### Je prends soin du matériel et de l'environnement de mon école.

- Pour vivre dans un milieu propre et agréable;
- Pour profiter plus longtemps d'un matériel en bon état;
- Pour assurer ma sécurité et celle des autres.

À l'école des Perséides, toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps y compris sur le chemin de l'école et lors du transport scolaire, et ce, quel que soit le moyen utilisé, incluant les médias sociaux.

## Je respecte les règles

Les adultes de l'école reconnaissent mes efforts à suivre les règles. Je suis fier de moi et je vis des réussites. Je peux recevoir :

- Des encouragements et des félicitations verbales;
- Des récompenses, des privilèges, des récréations prolongées, des activités de reconnaissance;
- Des communications avec les parents.

## J'enfreins une règle

Les adultes de l'école interviennent pour m'aider à respecter les règles de conduite. La mesure d'aide ou de sanction est déterminée selon l'analyse de mon comportement et de mes besoins. Les conséquences possibles peuvent être :

- Rappel et apprentissage du comportement attendu
- Renforcement du comportement attendu
- Avertissement
- Rencontre avec l'intervenant
- Excuses verbales ou écrites
- Communication et sollicitation de la collaboration des parents
- Retrait du groupe
- Reprise de temps
- Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Réflexion écrite
- Rencontre avec une personne ressource de l'école
- Rencontre avec le comité règles de vie
- Rencontre « élève-parents-intervenants »
- Soutien individuel à fréquence rapprochée
- Contrat d'engagement
- Plan d'intervention
- Suspension interne ou externe (seule la direction peut suspendre un élève)
- Intervention policière
- Autres

## Utilisation des cellulaires et appareils mobiles personnels

L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles (cellulaire, tablette électronique, montre intelligente ou électronique, appareil photo, etc.) personnels par les élèves dans l'école est **interdite** en tout temps, sauf dans le cadre d'activités pédagogiques acceptées et autorisées par l'école.

De plus, il est interdit de prendre des photos ou de faire des enregistrements en tout temps.

Dans cette optique, l'élève devrait conserver ses appareils mobiles personnels rangés dans son sac ou dans son casier. Il est à noter que l'école n'est pas responsable en cas de bris, perte ou vol d'un appareil mobile appartenant à un élève.

L'élève qui fait défaut de respecter cette règle s'expose aux sanctions suivantes, lesquelles seront appliquées en fonction de la gravité ou du caractère répétitif du comportement fautif de l'élève :

- 1) Avertissement;
- 2) Confiscation de l'appareil pendant les périodes d'enseignement;
- 3) Confiscation de l'appareil pour une période qui s'étend au-delà des périodes d'enseignements et des heures de classe;
- 4) Retenue;
- 5) Suspension.

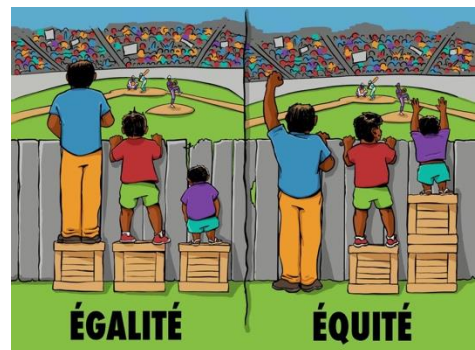
## POUR MON BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE : J'adopte des habitudes de vie saines !

- Je me présente à l'école dans une tenue convenable qui tient compte de la température (thermomètre vestimentaire) et qui est adaptée au milieu scolaire. Mes vêtements sont propres, décents et n'affichent pas d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes. Je ne porte pas de casquette, de capuchon ou de tuque en classe.
- Je porte des souliers adaptés à mes activités.
- Je n'amène pas des objets de la maison avec moi à l'école, incluant tout appareil électronique, jeu, jouet, bijoux de valeur, etc. – sauf en cas de permission spéciale pour une activité spéciale.
- Je choisis des aliments sains et variés qui fournissent à mon organisme tous les éléments nutritifs et nécessaires à une bonne santé et à une croissance normale. Comme certains enfants souffrent d'allergie alimentaire, parfois même très sévère (noix, arachides, poisson), j'évite ces aliments à l'école.
- Je dors suffisamment selon mes besoins (voir les recommandations selon l'âge de l'enfant).

Signatures : \_\_\_\_\_

Élève

Parent



***La première égalité,  
c'est l'équité.***

Victor Hugo